

► ***Égalité professionnelle : encore des progrès à faire !***

LA COMMISSION pour l'accès à la hors classe des certifié·e·s en détachement a eu lieu jeudi matin. Dans un contingent de promouvables où la proportion de femmes avoisine 63 %, elles ne représentent que 46 % des promu·e·s.

Améliorer l'évolution de carrière des femmes est un enjeu essentiel du rattrapage indispensable des inégalités salariales au sein de la Fonction publique. À cet effet, les commissions doivent disposer de données sexuées concernant les opérations de promotion afin d'envisager ensuite des aménagements pour les campagnes à venir.

Le Sgen-CFDT revendique un relèvement du taux de promotion notamment pour se rapprocher des objectifs d'égalité femmes/hommes.

À l'AEFE, en matière d'égalité professionnelle, les progrès à faire sont importants ainsi qu'en témoigne le dernier bilan social. Si les femmes représentent 54 % des personnels détachés, leur proportion parmi les expatrié·e·s tombe à 34 % et même à 31 % chez les personnels d'encadrement ou administratifs.

Et que dire des statistiques sur le recrutement ? 57 % des candidat·e·s du premier degré à des postes d'expatrié·e·s sont des femmes et pourtant elles ne représentent plus que 36 % des recrutements. Dans tous les corps, hormis le cas exceptionnel des CPE, un homme a nettement plus de chances qu'une femme d'obtenir un poste d'expatrié.

L'objectif du dialogue social pour le Sgen-CFDT doit aussi être de faire progresser dans les faits l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, que ce soit pour le recrutement, le déroulement de carrière, et plus généralement les différentes composantes de la rémunération.